

Motion de Mmes Anne-Marie von Arx-Vernon, Alice Ecuivillon, Alexandra Rys, MM. Didier Bonny, Philippe Cottier, Jean-Charles Lathion, Guy Mettan, Robert Pattaroni et Guy Savary: «Pour que les recettes supplémentaires soient affectées à la diminution de la dette».

(renvoyée à la commission des finances par le Conseil municipal
lors de la séance du 3 mai 2000)

MOTION

Considérant que:

- selon les prévisions de recettes fiscales pour 1999 et 2000 à Genève, les recettes de la Ville de Genève pourraient être supérieures aux montants budgétés pour 1999 et 2000;
- la Ville de Genève a une dette proche des 2 milliards de francs,

le Conseil municipal, en cas de supplément de recettes par rapport aux montants budgétés au titre des personnes physiques, des personnes morales et de la taxe professionnelle communale aux comptes 1999 et 2000, demande que ces suppléments de recettes soient affectés en totalité à la diminution de la dette.